

DPEP  
Bureau de Gestion Collective  
Affaire suivie par :  
Eloïse MUSCAT  
Cheffe de Bureau  
dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr

Lille, le 05 février 2024

L'Inspecteur d'Académie, DASEN du Nord

à

144 rue de Bavay  
BP 669  
59033 Lille Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré du  
département du Nord

S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education nationale

**Objet : Liste d'aptitude à certains emplois de Directeur d'école annexe et d'application - rentrée 2024**

**Références** : - Décret du 08 mai 1974 modifié par le décret n°91-39 du 14 janvier 199  
- Circulaires n°75-006 du 6 janvier 1975 et 75-159 du 24 avril 1975 portant modalités d'application  
du décret n°74-388 du 8 mai 1974

**Pièce jointe** : Formulaire de demande d'inscription

La liste d'aptitude aux fonctions de « Directeur d'école annexe et d'application » est ouverte pour la rentrée 2024.  
Les institutrices, instituteurs et professeur(e)s des écoles qui souhaitent candidater sont invités à renseigner le  
dossier joint en annexe.

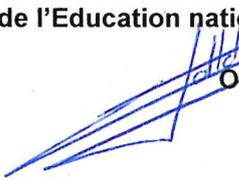
**I - Conditions requises pour faire acte de candidature :**

- Etre âgé de 30 ans au moins au 1<sup>er</sup> octobre 2024
- Justifier de 8 années de services effectifs en qualité d'instituteur ou professeur des écoles
- Etre titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maîtres  
formateurs (CAFIPMF)

**II – Calendrier**

Candidats : transmission du dossier de candidature à l'IEN de circonscription	<b><u>Au plus tard le mercredi 21 février 2024</u></b>
Circonscriptions : Transmission des dossiers à la DPEP par courrier électronique à l'adresse suivante : <b><u>dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr</u></b>	<b><u>Au plus tard le vendredi 23 février 2024</u></b>

Pour la Rectrice, et par délégation,  
L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des services départementaux  
de l'Education nationale du Nord

  
Olivier COTTET